

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 65096 du 10 novembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1629145S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 75989 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525321S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2016:

Lacombe, Bernard	Nigend : 131 921	Numéro de livret de solde : 5 294 548
-------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2016:

Puech, Benoît	Nigend : 198 790	Numéro de livret de solde : 8 053 675
Michelet, Jean-François	Nigend 137 355	Numéro de livret de solde : 5 324 765
Faye, Philippe	Nigend 164 608	Numéro de livret de solde : 5 267 015

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2016:

Lafflaquière, Yannick	Nigend : 173 770	Numéro de livret de solde : 8 031 917
Peronon, Éric	Nigend : 126 543	Numéro de livret de solde : 5 280 569

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2016:

Landreau, Ludovic	Nigend : 160 340	Numéro de livret de solde : 8 017 350
--------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 novembre 2016.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*

F. GIERÉ